

vidence du Ruanda.  
rittoire d'Astrida.

Astrida, le 14/XII/1940.

N° 695/Hyg.

Objet: colline Rukira.  
Maladie.-

Monsieur le Médecin,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Docteur Panier m'a fait savoir que les malades de RUKIRA qu'il a examinés sont atteints de malaria. Lors de votre dernier passage à Astrida, je vous avais signalé que 411 indigènes de Rukira étaient malades et qu'il y avait eu 34 décès depuis peu de temps. J'avais fait isoler la colline provisoirement: je rapporte la mesure prise.

L'Administrateur Territorial,  
Corbisier.



Monsieur le Médecin SAMI à Nyanza-Ruanda.

ASTRIDA



13454

Wagonjwa wa Kilima Bukira

Wame 123

Wake 140

Watoto 148

Jumla yote  $\overline{411}$

Wenyekufa

Wame 4

Wake 7

Watoto 18

Jumla yote  $\overline{34}$

Kilima Bukira Provense Vyaruguru  
Le 10/12/1940

Malaria. -